



Crèche réformée Fribourg

Chemin des Bains 2 | 1700 Fribourg
Tél. 026 322 28 44 | Fax 026 322 28 41

www.creche-reformee.ch
contact@creche-reformee.ch
CCP 17-3116-6

Historique : La crèche réformée a été fondée en 1897 par la « commission des pauvres » de la paroisse réformée. Initialement située près du pont du milieu, en basse ville, elle se vit octroyer par la ville de Fribourg un terrain au Chemin des Bains en 1950, sur lequel fut construit le bâtiment actuel, inauguré en 1952. La crèche fut tenue essentiellement par des diaconesses durant la première moitié de son existence. Depuis 1961, elle est gérée par du personnel spécialisé. Le bâtiment a été entièrement rénové en 1989. Depuis 1999, l'institution est gérée par l'Association de la Crèche réformée. Elle est soutenue financièrement par la Ville et la Paroisse réformée de Fribourg.

Situation : La crèche est une grande maison entourée d'un jardin située dans le quartier de la Neuveville, en vieille ville de Fribourg.

Concept pédagogique et buts : Le point central du concept pédagogique est la répartition en groupes d'âges mélangés. Ceci favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie.

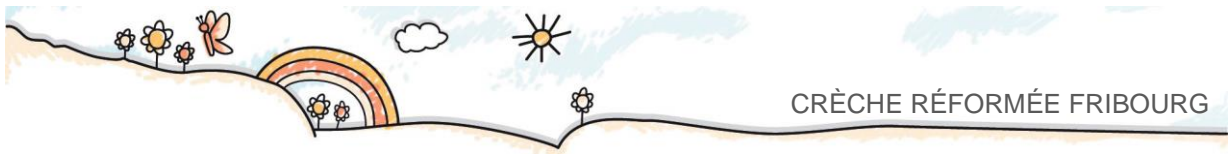
Personnel : La directrice de la crèche est entourée de huit éducatrices diplômées à temps partiel, de quatre assistantes socio-éducatives travaillent à 100%, de deux à quatre ASE en formation, d'une stagiaire, trois auxiliaires et de deux femmes de ménage.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07.00 à 18.15. La crèche ferme pendant quatre semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel An.

Conditions d'admission : Les enfants sont admis dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente centralisée de la ville de Fribourg. Les enfants habitant Fribourg, ainsi que ceux dont un frère ou une sœur fréquente la crèche ont la priorité. La fréquentation minimale est de trois demi-jours par semaine.

Tarif: Le tarif de la Crèche est fixé par la ville de Fribourg en concertation avec la fédération des crèches fribourgeoises en fonction du revenu annuel brut des parents.





Rapport du président

Au cours de l'année considérée, le Comité de l'Association a tenu au total six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire. Lors des réunions ordinaires, il a traité de divers sujets et questions, principalement en matière de fonctionnement, d'infrastructure et de finances.

L'entretien et l'optimisation de l'infrastructure est une tâche permanente. Dans le contexte de ressources limitées, il est essentiel de fixer des priorités. Un investissement prioritaire a été l'acquisition de quatre unités mobiles de climatisation pour les locaux situés dans les combles. Le Comité a également donné le feu vert pour l'achat d'un nouveau toboggan dans le jardin.

Malheureusement, à la fin du mois de novembre, comme l'année précédente, le Comité a dû demander une subvention supplémentaire à la ville de Fribourg. Alors qu'en 2018, la raison en était notamment les contributions parentales nettement inférieures, au cours de l'année considérée, ce sont les frais de personnel qui ont été nettement supérieurs au budget. En particulier, notre crèche a été contrainte de compenser la perte de stagiaires et d'une apprentie par du personnel interne formé. Dans ce contexte, nous avons dû nous rendre compte que l'engagement des stagiaires est associé à des risques toujours plus importants. Le Comité a donc décidé de réduire le nombre de stagiaires.

La réunion extraordinaire était consacrée au développement futur de la crèche et s'inscrivait dans le prolongement du processus lancé l'année précédente. Le sujet principal était la future structure des groupes, qui doit notamment tenir compte de la demande accrue de places pour bébés. Le Comité a élaboré cinq modèles possibles et en a sélectionné deux pour un examen approfondi.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes sincères remerciements à l'équipe de la crèche pour le travail qu'elle a accompli. Je tiens également à remercier mes collègues du Comité pour leur très bonne collaboration, ainsi que toutes les institutions et personnes, en particulier la ville de Fribourg, la paroisse réformée et la Loterie Romande, qui ont soutenu notre crèche financièrement et idéologiquement l'année dernière également.

Ceci combiné avec l'espoir que nous puissions compter sur le soutien actif des personnes et institutions mentionnées ci-dessus au cours de l'année à venir également. D'autant plus qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes tous confrontés à un défi immense et menaçant : le coronavirus. Puissions-nous le surmonter avec solidarité et sans dégâts à notre santé.

Thomas Zwald, Président





Rencontres avec les parents

Les contacts et les échanges avec les parents se font sous différentes formes.

Le premier contact

Lors du premier contact avec la direction de la crèche, les parents reçoivent diverses informations, telles que la réglementation, des renseignements sur la crèche et le formulaire d'inscription en vue du contrat. En même temps, une visite des divers locaux de la crèche et la présentation du personnel sont organisées.

La deuxième rencontre entre une famille et le personnel professionnel a lieu sous forme d'exposé introductif, au cours duquel les parents font part des besoins et des habitudes de l'enfant. Grâce à ces entretiens, les bases de la confiance future sont posées et approfondies au cours du processus d'acclimatation. La confiance mutuelle permet à l'enfant de se sentir à l'aise avec nous et aux parents de poursuivre leurs activités professionnelles sans soucis.

Discussions sur le pas de la porte

Après la phase de familiarisation, nous avons chaque jour de courtes "discussions sur le pas de la porte". Celles-ci permettent un échange d'informations entre le personnel spécialisé et les parents. Nous parlons de l'état actuel de l'enfant, ainsi que des besoins et des préoccupations des parents.

Pour le bien-être de l'enfant, ces conversations sont aussi courtes que possible à son arrivée, afin de lui faciliter les adieux et de ne pas rendre le processus de séparation de l'enfant difficile. Le soir, les parents reçoivent un compte rendu des activités de la journée.

Entretiens individuels avec les parents

Afin d'avoir un retour d'information sur le stade de développement, les aspects pédagogiques, les difficultés et les conseils éducatifs, nous proposons aux parents des entretiens individuels. Les parents découvrent également comment leur enfant se comporte dans le groupe, avec qui il aime jouer et quelles sont ses préférences. Les effets positifs de cette forme de conversation sont que nous pouvons échanger des idées dans le calme entre adultes. Grâce aux remarques des parents, nous pouvons mieux comprendre le comportement de l'enfant selon les situations ou les contextes.

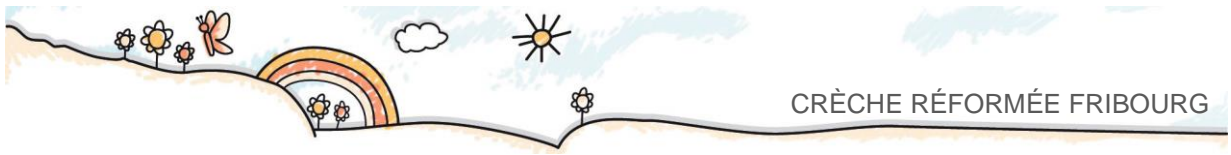
Événements pour les parents

En outre, diverses manifestations pour les parents sont organisées durant l'année. Chaque groupe organise une soirée des parents, dont le contenu peut être déterminé individuellement.

Il varie entre :

- Introduction, rencontre
- Aspects théoriques de la médiation
- Informations actuelles/changements
- Aperçu du quotidien de la crèche à l'aide de photos ou de vidéos
- Groupes de discussion
- Bricolages





- Des conférences telles que : Langue des signes avec de jeunes enfants, lecture d'animation, médias

D'expérience, les parents apprécient l'apéritif de fin de soirée, durant lequel ils peuvent partager leurs expériences.

La visite annuelle de Saint-Nicolas et le brunch sont des occasions où toute la famille est la bienvenue. Ces traditions encouragent les contacts entre les familles et leur donnent l'occasion de rencontrer des amis de l'enfant.

Pour nous, en tant qu'équipe, ces différentes formes de rencontre avec les parents sont la base d'une prise en charge de qualité de l'enfant.

Texte des responsables de groupe : Nadine Lambert, Daniela Dietrich, Juliana Cottier





La crèche et ses enfants

Occupation

	2018	2019	Différence
Enfants inscrits	68	70	+2
Journées d'enfants	6'860	7'023	+163
Journées d'exploitation	226	230	+ 4
Occupation moyenne *	30.46	31.15	+0.69

* Jours effectifs

Enfants selon leur domicile

	2018	2019	Différence
Fribourg	67	70	+ 3
Villars-sur-Glâne	1	1	0
Autres communes	-	-	-

Départs

	Entrée à l'école enfantine	Déménagement des parents	Autres motifs	Total
2018	20	6	-	26
2019	15	7	1	23

Liste d'attente

La demande de places est grande, il manque en particulier des places pour les enfants de moins de deux ans. En règle générale, celles-ci sont réservées prioritairement aux frères et sœurs d'enfants déjà inscrits sur la liste d'attente centralisée des crèches subventionnées par la ville de Fribourg gérée par la fédération des crèches fribourgeoises.



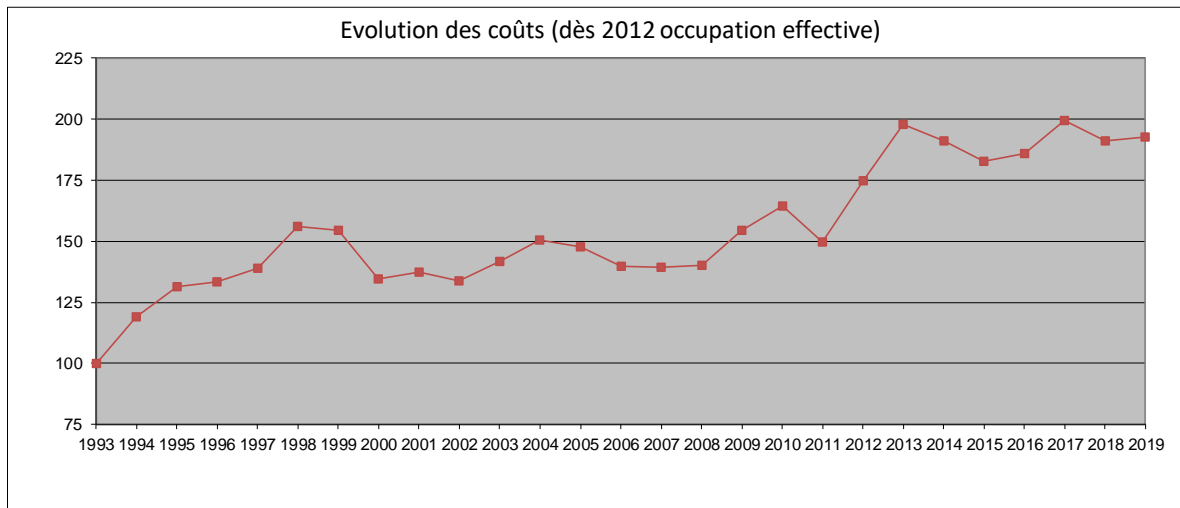
Evolution de la fréquentation et des coûts depuis 1993

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Enfants inscrits							55	64	64	68	68	65
Jours ouvrables	226	227	226	231	227	231	232	232	226	225	225	227
Journées inscrites	6'330	5'918	5'789	5'697	5'870	5'702	5'583	6'318	6'257	6'424	6'268	6'340
Fréquentation moyenne	28.01	26.07	25.62	24.66	25.86	24.68	24.06	27.23	27.69	28.55	27.86	27.93
Coût de la journée	72.03	85.63	94.70	96.20	100.20	112.30	111.30	96.92	98.83	96.44	101.98	108.37
Evolution	100	118.88	131.47	133.56	139.11	155.91	154.52	134.56	137.21	133.89	141.58	150.45

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enfants inscrits	70	69	71	83	71	71	74	76	71	72	69	71
Jours ouvrables	227	225	226	228.5	227.5	227.5	234	234.5	236	235	231	226
Journées inscrites	6'648	6'734	6'606	6'829.5	6'720.5	6'730	7'218	8'092.5	7'217.5	7'527.5	6'492	6'795
Fréquentation moyenne*	29.29	29.93	29.23	29.89	29.54	29.58	30.85	29.30	25.95	26.63	29.62	29.6
Coût de la journée	106.44	100.61	100.47	100.92	111.29	118.29	107.70	125.79	142.63	137.53	131.69	133.95
Evolution	147.77	139.68	139.48	140.11	154.51	164.22	149.52	174.64	198.02	190.93	182.83	185.96

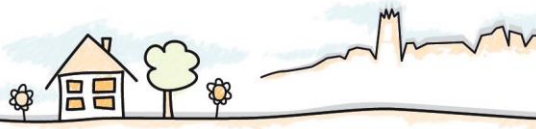
* dès 2012 occupation effective

	2017	2018	2019
Enfants inscrits	68	68	70
Jours ouvrables	226	226	230
Journées inscrites	6565	6860	7023
Fréquentation moyenne*	28.38	30.46	31.15
Coût de la journée	143.63	137.77	138.67
Evolution	199.40	191.27	192.52



Avec le soutien de la





La crèche et son personnel

Etat au 31.12.2019

Direction: Silvia Ackermann 80%

Groupe Tournesols

Educatrices: Ludivine Sonney 100%
Emmanuelle Zimmerli 40%
Auxiliaire: Veronika Schmutz 40%
Stagiaire: Silvan Brüllhardt 100%

Groupe Papillons

Educatrices: Nicole Zurkinden 100%
Jacqueline Wohlhauser 40%
Nadine Lambert 30%
Daniela Dietrich Mülhauser 30%
Claudine Klaus 20%
Apprentie: Lana Schafer 60%
Stagiaire: Jessica Thürler 100%

Groupe Arc-en-ciel

Educatrices : Nicole Pellet 100%
Brigitte Mooser 40%
Juliana Grossrieder Cottier 40%
Auxiliaire: Aude Mauron 100%

Educatrice itinérante

Claudine Klaus 40%
(y.c. rempl. Directrice)
Angelika Jungo 100%
Elena Hess 100%
Auxiliaire: Denise Cardoso de Matos 60%

Employée de maison

Mireisy Zambrano Pérez 40%
Veronika Schmutz 20%

Départs

Après cinq années de travail, combinées à une formation extra-professionnelle de deux ans en tant qu'éducatrice de la petite enfance, Ludivine Sonney a décidé de prendre une pause plus longue à la fin de l'année. Elle avait auparavant accompli une année de stage et trois ans de formation d'assistante socio-éducative chez nous. Ramona Vonlanthen et Doris Lauper ont également quitté notre entreprise. Nous leur souhaitons à toutes beaucoup de joie, de succès et de nouvelles expériences dans la suite de leur vie professionnelle.

Remplacements

À l'issue de son congé de maternité prolongé, Juliana Grossrieder Cottier a repris son activité professionnelle à 40% à partir d'août 2019. Angelika Jungo, ainsi que Elena Hess, sont engagées en tant qu'éducatrices itinérantes.

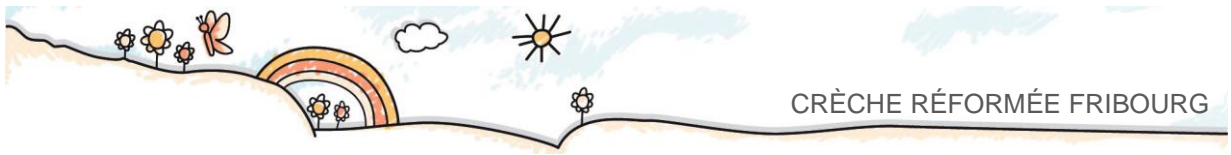
Comme il est de plus en plus difficile d'offrir des stages et de trouver des stagiaires, nous avons décidé de n'offrir qu'une ou deux places par an. C'est pourquoi nous nous sommes dans l'obligation d'employer davantage de personnel auxiliaire.

Un grand merci à toutes les autres éducatrices pour leur flexibilité, leurs engagements spontanés ou leurs remplacements !

Apprentissage

Elena Hess a terminé avec succès sa formation de trois ans en tant qu'assistante socio-éducative. Nous lui souhaitons beaucoup de joie, de succès et de satisfaction pour son avenir professionnel





Comptes d'exploitation

du 1er janvier au 31 décembre 2019

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	2019 CHF	2018 CHF
Produits résultant de prestations	310'655.70	322'018.32
Subventions	682'247.55	611'778.20
Loterie Romande	10'000.00	13'200.00
Dons	20.00	174.30
Total produits	1'002'923.25	947'170.82
Charges du personnel	-794'361.60	-757'719.10
Charges marchandises	-102'032.25	-100'948.81
Loyers	-73'200.00	-73'200.00
Entretien et réparations	-11'697.95	-3'993.70
Matériel pédagogique	-8'330.52	-6'509.44
Assurances d'entreprise	-1'983.30	-1'966.30
Electricité, gaz, mazout, eau	-5'283.00	-5'597.60
Frais d'administration	-5'845.60	-7'256.35
Téléphone, fax, ports	-1'308.65	-1'855.65
Frais d'informatique	-1'976.60	-1'911.25
Publicité, dons, cotisations	-5'791.15	-5'793.70
Total charges	-1'011'810.62	-966'751.90
Perte opérationnelle avant résultat financier	-8'887.37	-19'581.08
Charges financières	-614.22	-468.40
Perte d'exploitation	-9'501.59	-20'049.48
Produits extraordinaires	-	20'949.50
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE	-9'501.59	900.02



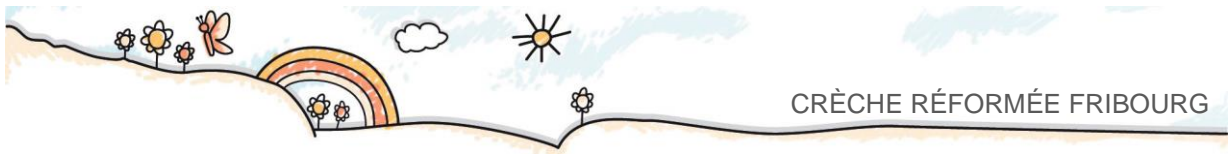


Bilan

Année comptable 2019

BILAN AU	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
A C T I F		
Actifs circulants		
Liquidités		
Caisse	341.00	205.15
Poste, Banque	32'664.20	118'636.62
Créances résultant de prestations	6'806.53	7'062.50
Actifs transitoires	102'148.60	25'989.65
TOTAL DE L'ACTIF	141'960.33	151'893.92
P A S S I F		
Passifs transitoires	39'788.35	40'220.35
Eglise réformée	100'000.00	100'000.00
Capital de l'Association		
Capital de l'Association	11'673.57	10'773.55
Perte / Bénéfice de l'exercice	-9'501.59	900.02
TOTAL DU PASSIF	141'960.33	151'893.92





ante treuhand ag ■ ■

Rapport de la fiduciaire
à l'Assemblée générale de
L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg


En notre qualité de fiduciaire de votre association, nous avons établi avec la caissière les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de **L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

En tant que fiduciaire de l'Association de la Crèche réformée de Fribourg nous confirmons que les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits ainsi que les règles d'évaluation appliquées dans les comptes présentés correspondent aux années précédentes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Düdingen, le 12 mars 2020

ante treuhand ag


Patrick Zurkinden
Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral

- Annexes:
Comptes annuels
- bilan
 - compte de profits et pertes





Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Crèche réformée du 4 juillet 2019

Présents

Paul-Abert Nobs, Thomas Zwald, Franziska Eckmann Haymoz, Silvia Ackermann, Julie Eichenberger, Michèle Giannotti, Nadine Lambert, Elena Hess, Emma Zimmerli, Lana Schafer, Nicole Zurkinden, Angelika Jungo, Nicole Pellet, Melanie Waeber, Juliana Cottier, Ludivine Sonney

Excusés

Jean-Pierre Zimmermann, Hedwig Schneider, Hedwig Schnewly, David Queloz, Hôpital Daler

Procès-verbal

Franziska Eckmann Haymoz, Secrétaire

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2018
2. Comptes 2018 et rapport de l'organe de révision
3. Rapport annuel 2018
4. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2018

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure.

2. Comptes 2018 et rapport de l'organe de révision

La caissière de l'association, Michèle Giannotti, présente les comptes qui sont équilibrés avec un léger bénéfice de Fr. 900.-. Les coûts du personnel plus élevés sont dû à l'augmentation des places de bébés.

Les comptes et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité. Des remerciements sont adressés à la caissière, Michèle Giannotti.

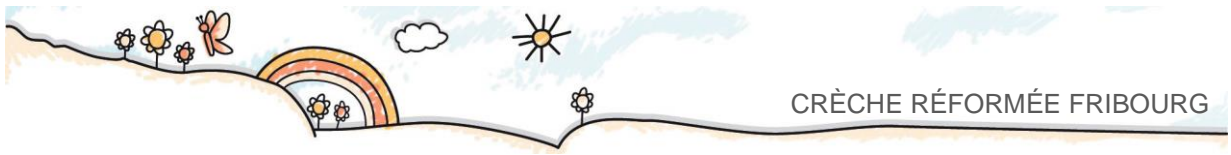
3. Rapport annuel 2018

Comme chaque année, la contribution rédactionnelle des collaboratrices est très appréciée. Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

4. Varia

Thomas Zwald remercie tous les employés pour leur présence ainsi que l'engagement et l'excellent travail durant l'année passée et les invite au repas annuel du personnel et du Comité.





Événements de l'année 2019

Janvier / février	Sortie en luge des groupes
15 juin	Brunch
En juin	Excursion des groupes pour prendre congé des enfants quittant la crèche.
4 juillet	AG de l'association de la crèche réformée. Suivie du repas annuel du personnel et du Comité
06 novembre	Soirée de parents du groupe Tournesols
19 novembre	Soirée de parents du groupe Arc-en-ciel
20 novembre	Soirée de parents du groupe Papillons
4 décembre	Visite de Saint-Nicolas et du Père Fouettard avec goûter de Saint-Nicolas.

Composition du Comité

Etat au 31.12.2019

Thomas Zwald, Président (Fribourg)
Paul-Albert Nobs, Vice-Président, Représentant de la Paroisse réformée (Corminboeuf)
Franziska Eckmann Haymoz, Secrétaire (Fribourg)
Michèle Giannotti, Caissière (Belfaux)
Julie Eichenberger, Membre (Fribourg)
Silvia Ackermann, Directrice de la crèche (Gümmenen)
Juliana Cottier-Grossrieder, Représentante du personnel (Charmey)

